



Stationnement gênant

Par **Mitsubishi**, le **28/07/2022** à **19:44**

Mon voisin stationne son véhicule sur la voie publique devant mon mur qui cache la visibilité dès que je sors de mon terrain. A t'il le droit ?

Bonjour,

Les formules de politesse (bonjour, merci) sont obligatoires sur ce forum !

Merci pour votre attention.

Par **Visiteur**, le **28/07/2022** à **20:57**

Bonjour et Merci !

Demandez lui poliment de déplacer son véhicule.

Ou renseignez vous à la mairie pour savoir si le stationnement est autorisé à cet endroit.